

RÉSULTAT DU CONCOURS D'IDÉES PAN CANADIEN POUR L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA STATION DE MÉTRO CHAMP-DE-MARS

Montréal, le 6 avril 2010 – Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, et la responsable de la culture, du patrimoine du design et de la condition féminine, Mme Helen Fotopulos, rendent aujourd'hui publiques les propositions lauréates du concours d'idées pan canadien pour l'aménagement des abords de la station de métro Champ-de-Mars. Le concours visait à explorer et illustrer diverses possibilités d'aménagement basées sur l'hypothèse du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et du déplacement éventuel des bretelles de sortie autoroutières.

« Notre Administration est convaincue de la portée structurante du design pour améliorer la qualité de vie des citoyens ainsi que leur milieu de vie. Lors du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, la Ville s'est fermement engagée à promouvoir l'innovation et l'excellence en architecture et en design et à affirmer Montréal comme Ville UNESCO de design. Ce projet illustre de façon concrète notre volonté de mieux faire contribuer les designers montréalais au devenir de la ville », a déclaré le maire Tremblay.

« Le concours de façon générale a une portée éminemment culturelle. Celui-ci revêtait un défi supplémentaire puisqu'il mettait en scène une œuvre d'art majeure, un environnement en cours de redéfinition et une interface de première importance de l'arrondissement historique de Montréal. Le concours d'idées permet donc d'évaluer l'expression du temps présent dans la ville qui transcrita, entre autres, les modes de vie actuelle tout en générant le patrimoine de demain », a pour sa part déclaré Mme Fotopulos.

Un concours d'idées fructueux

78 propositions conformes ont été examinées par le jury. 47 sont de la catégorie Professionnel et 31 de la catégorie Étudiant. Le jury a souligné l'importance stratégique et exceptionnelle du site à l'étude qui tient entre autres de la perspective offerte sur le Champ de Mars et les bâtiments civiques qui le bordent et de la vue à partir de cette esplanade.

La majorité des idées proposées incluent tout l'espace non bâti du périmètre de l'autoroute. En effet, peu d'entre elles se limitent aux abords immédiats de l'édicule de métro. Le jury partage la vision de la plupart des concurrents sur l'obligation de poser un geste fort et novateur sur l'ensemble de ce territoire susceptible de constituer un réel apport pour Montréal.

Les propositions lauréates dans la catégorie « Professionnel » sont :

1^{er} prix (Dominic Poncelet, Kim Pariseau, Étienne Pelletier, diplômés de maîtrise en architecture, Montréal) – bourse de 20 000 \$;

2^e prix (Jean Beaudoin, architecte, Intégral Jean Beaudoin, Christian Barré, artiste et vidéaste, Fabian Rendon et Viorel Indries, techniciens en architecture, Studio Huma Design, Montréal) – bourse de 12 500 \$;

3^e prix (Rémi Morency, architecte et urbaniste, David Paradis, urbaniste, Québec) – bourse de 7 500 \$.

**RÉALISONS
MONTRÉAL**
VILLE UNESCO DE DESIGN

303, RUE NOTRE-DAME EST, 6^E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3Y8
T 514 872-2759 · F 514 872-6414
INFO@REALISONSMONTREAL.COM
REALISONSMONTREAL.COM

Et dans la catégorie « étudiant », 5 prix ex aequo de 2 000 \$ ont été remis aux candidats et équipes suivantes :

1. Patrick Blanchette, étudiant à la maîtrise en architecture, Université de Montréal;
2. Danny Aubin, Vincent Carrière Marleau, étudiants en architecture, Université de Montréal;
3. Daisy Smith Therriault, Anik Malderis, étudiantes à la maîtrise en architecture, Université de Montréal;
4. Annie Breton, Frédérick Boily, étudiants à la maîtrise en architecture, Université de Montréal;
5. Christina Petkova, étudiante à la maîtrise en architecture, Université de Montréal.

Le jury reconnaît que, conformément aux attentes liées à un concours d'idées, les propositions retenues n'en sont qu'à une étape schématique et n'apportent pas nécessairement de réponses complètes à la résolution de l'aménagement. Cet état de fait explique que la plupart des concurrents, dont les lauréats, ont considéré important de transcender les objectifs inscrits au Règlement et de cette manière d'interpeller les autorités responsables de l'aménagement de ces lieux. Ce risque a été apprécié par le jury puisqu'il ramène à une réflexion plus en amont sur « l'homme dans la ville ».

Suites du concours

La Ville reçoit favorablement les recommandations du jury et les services centraux compétents prendront en considération les idées formulées dans les propositions au cours de l'élaboration du plan détaillé des abords de l'autoroute. Elle fera aussi part du résultat de l'exercice et du rapport du jury aux grands partenaires qui participent à la définition des interfaces du site.

Rappelons que ce concours est l'un des shuko, ou défis de création initiés par le maire de Montréal dans le cadre de la soirée Pecha Kucha des élus, le 30 septembre 2008. Il vise à encourager de façon tangible la créativité en design et en architecture et ouvrir l'accès à la commande publique en design à un plus grand nombre de concepteurs. Le concours a été piloté par le bureau Design Montréal et le programme a été rédigé par la Division de l'urbanisme de la Ville de Montréal.

Pour voir l'ensemble des propositions concurrentes incluant les concepts lauréats, consultez le site realisonsmontreal.com.

À propos de Design Montréal

Créé en janvier 2006 par la Ville de Montréal, le bureau Design Montréal a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

-30-

Source : Darren Becker
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-6412

Renseignements : Stéphanie Jecrois
Design Montréal
514 872-5388